

Demain, pas d'agriculture sans eau

Stockage de la ressource, nouveaux systèmes d'irrigation : confronté à des sécheresses de plus en plus intenses, le secteur engage d'importants chantiers pour sécuriser et économiser la ressource. Quid de la biodiversité ?

SÉRIE : "DEMAIN, VIVRE AVEC MOINS D'EAU EN VAUCLUSE" (5/6)

La sécheresse exceptionnelle qui se prolonge depuis le printemps dernier entraîne d'ores et déjà des mesures de restrictions inédites par leur précocité et réveille le spectre lointain de la pénurie. Or, sous l'effet du dérèglement climatique, cette situation va devenir la norme des décennies à venir. Dans une série en six volets à paraître tous les lundis, "La Provence Vaucluse" analyse les conséquences profondes de ce nouveau régime climatique.

Petits stockages de l'eau par-ci, extension et mise sous pression des canaux par là... Mais pas l'ombre d'une méga-bassine à l'horizon. Épargné par le débat qui agite agriculteurs et militants écologistes autour de Saint-Soline (et ailleurs, dans la moitié Nord de la France), le Vaucluse n'est pas pour autant exempt d'interrogations autour des grands chantiers qui s'amorcent dans le monde agricole. Face à des sécheresses de plus en plus intenses, alors que de premiers conflits d'usage se font jour et que l'été dernier, le canal de Carpentras subissait pour la première fois des baisses de pression, des transformations s'opèrent, dans le générique système des canaux d'irrigation. Lequel a permis, rappelons-le, à des productions diversifiées de prendre racine dans un département au climat aride - favorisant l'essor de la fraise de Carpentras ou du melon de



Face à la menace de sécheresse, alors que l'été dernier, le canal de Carpentras a subi pour la première fois des baisses de pression, des transformations s'opèrent, dans le système des canaux d'irrigation.

PHOTOS LA PROVENCE

"Nous sommes prêts à faire des économies. Mais, il nous faut de l'eau disponible tout le temps"

ANDRÉ BERNARD



Rendue possible par la mise sous pression des réseaux hydrauliques, la micro-irrigation trace son chemin, gagnant des cultures autrefois peu irriguées, comme la vigne, les oliviers, cerisiers et jeunes plants d'amandiers ; malgré une hausse de la surface irriguée en Vaucluse (+44% entre 2010 et 2020), les volumes consommés restent stables (71% des prélèvements). Preuve que le secteur fait des efforts", assène André Bernard. "Sur les 300 millions de mètres cubes consommés au niveau de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée, l'agriculture est responsable des deux tiers. Et il y a encore du potentiel".

Une vision logistique de la ressource ?

Mais comme toute révolution technologique, le modèle a ses limites. Pour Pierre Follet, paysan retraité à Vienne et membre de la Confédération paysanne, "on conserve une vision logicienne de la ressource qu'on préleve, qu'on pompe, qu'on enferme, qu'on achemine et qu'on redistribue sans prendre en compte tous les services qu'elle rend sur son passage". De l'aveu même d'André Bernard ou de son confrère Michel Brès, élu de la Chambre d'agriculture de Vaucluse :

"Là où la ressource n'est pas contrainte, je pense qu'il faut rester au gravitaire parce que c'est bon pour les nappes phréatiques et l'écologie". Autour d'Avignon, les canaux d'irrigation sont d'ailleurs responsables d'une remontée de la nappe phréatique l'été. Dans les réseaux sous-pression, "les lièvres viennent gratter les tuyaux pour boire dedans. Et à certains endroits, nous provoquons des fuites pour les abeilles", appuie André Bernard.

Des paramètres avec lesquels l'agriculture se devra d'arbitrer. Pour les élus de la Chambre, ces systèmes s'imposent en priorité dans les zones les plus contraintes (Aygues, Ouvèze, Calavon, Lez, Sorgues, placés en état de crise l'été dernier). Dans le cadre du projet Hauts de Provence Rhodaniennaise ("HPR"), qui consiste à pomper l'eau du Rhône pour irriguer les cultures dans le Nord du département et ne plus dépendre des bassins déficitaires - Aygues, Lez, Ouvèze, "il faut garder des réseaux gravitaires par endroits pour évacuer l'eau de pluie et recharger les nappes".

L'eau ne pourra de toute façon pas être acheminée partout : 21% de la sur-

face agricole est aujourd'hui irriguée ; 32% irrigable. Sont exclues, par exemple, les terres trop éloignées du Rhône et de la Durançe : "amener l'eau serait trop coûteux pour les agriculteurs". Quant au plateau de Sault : "il n'existe pas de solution technique. Les sols étant karstiques, l'eau s'infilte et il n'est pas non plus envisageable de créer des retenues. En revanche, un agriculteur qui installe une serre peut tout à fait récupérer l'eau qui ruisselle depuis son toit", estime encore André Bernard.

Autre chantier à l'étude : la réutilisation des eaux usées traitées. Une expérimentation régionale a été lancée. Mais là encore, "il y aura des choix à faire", prévient André Bernard, rappelant que bien souvent, en zone agricole, "l'eau qui sort de la station d'épuration assure un soutien d'étiage au petit cours d'eau voisin". Permettant, au tour de l'année, "de faire tourner les caprimonts", "de faire tourner les nappes". Des solutions nécessairement complexes qu'il n'y paraît. Et qui de tout - tous s'y accordent - s'accompagneront d'un travail sur les sols, premiers réservoirs d'eau.

INÉS GUILLEMET

EN CHIFFRES

Face à l'intensification des sécheresses, l'irrigation s'impose dans les vergers, vignobles et parcelles maraichères du Vaucluse, de plus en plus dépendantes à l'or bleu. 7300 hectares supplémentaires ont ainsi été équipés entre 2010 et 2020 dans le département (+44% de la surface agricole utile). Une hausse qui s'explique d'abord par la mise en irrigation croissante de la vigne ; en second, des cerisiers, oliviers et jeunes plants d'amandiers. En parallèle, pour limiter leur consommation, les cultures s'équipent de systèmes de micro-irrigation, dont l'apport est inférieur d'environ 90% au gravitaire - à sol et à culture équivalents. Dans le bassin méditerranéen, l'agriculture reste responsable de 71% des prélèvements, selon l'agence de l'eau. Elle est également le premier pourvoyeur d'économies d'eau, avec 21 millions de m³ en moins chaque année. Les chantiers s'accélérent, alors que l'été dernier déjà, neuf bassins versants avaient été placés en état de crise dans le département. Selon les prévisions du Grec-Sud, la tendance devrait se poursuivre : d'ici 2050, les aquifères verront leur potentiel de recharge baisser de 10 à 25%, et les débits d'étiage du Rhône et de la Durançe diminuer de 20% et 30%.

Vers des retenues collinaires "mesurées"

Quid, justement, des bassins de stockage ? Dans le cadre du projet Hauts de Provence Rhodaniennaise ("HPR"), des réservoirs, de taille modérée sont à venir "tampon", de la Confédération paysanne. "Ce n'est pas énorme. Rempli pendant l'hiver, le réservoir sert de juillet jusqu'à la fin de la campagne. Au moment où des restrictions de prélèvements s'imposent administrativement", développe Michel Brès. À titre de comparaison, les "méga bassines" de Saint-Soline atteignent plutôt les 650 000 mètres cubes, et les prélèvements sont effectués dans la nappe. La Chambre d'agriculture accompagne par ailleurs une poignée de projets privés de bassines. D'un

à trois hectares de surface miroir (l'une, de 80 000 mètres cubes par exemple, pour un arboriculteur de l'Inclavo des Papes). "Nous recevons beaucoup de demandes. Mais les projets subventionnés à 90% par l'Agence de l'eau ne sont que des retenues de substitution (l'agriculteur doit déjà être équipé d'irrigation, Ndlr)", commente Manon Dublet, responsable du dossier. Ceux qui ne sont pas du tout équipés d'irrigation demeurent donc exclus pour l'instant des subventions. Afin de rester dans une logique d'économies d'eau, le volume ne doit pas non plus dépasser les prélèvements annuels de l'agriculteur.

"VIGILANCE" SUR LA BIODIVERSITÉ

Ces canaux sous-pression entraînent inévitablement "une disparition de certains milieux naturels. Fossés, zones humides, bocages", prévient Eric Durand, écologue et directeur R&D chez Naturaalia, bureau d'études. Dans une publication scientifique, il analyse la répartition d'une libellule en danger d'extinction, le "spectrum" à corps déprimé". Elle évolue dans ces zones humides dites "temporaires", autour d'Avignon et dans la plaine de Crau, apparues avec l'essor de l'agriculture et des réseaux gravitaires. "Le Vaucluse a un rôle à jouer dans la préservation de ce patrimoine". "Il faut que les politiques se montrent vigilantes" dans leurs arbitrages, alors que, pour faire face à la raréfaction de la ressource et à l'évolution des besoins, "les critères choisis sont souvent économiques et l'aspect biodiversité, placé au second rang". Car au-delà de l'aspect paysager, "ces milieux rendent des services écosystémiques, par exemple, dans la régulation des risques d'inondation ou comme filtres naturels des polluants".

VSEZ